

Parlamentsdienste  
Services du Parlement  
Servizi del Parlamento  
Servetschs dal parlame



# Argumentaires Contre

13.095

Remplacer la taxe sur la valeur  
ajoutée par une taxe sur l'énergie.  
Initiative populaire

Dokumentation

Parlamentsbibliothek

Documentation

Bibliothèque du Parlement

Documentazione

Biblioteca del Parlamento

**Les données ci-après ont été rassemblées à des fins documentaires par les Services du Parlement. Ceux-ci n'ont aucune influence sur la forme ou la nature des arguments présentés.**

**Voulons-nous remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie chère et mal conçue ? La taxe sur l'énergie représente une expérience risquée pour les finances de l'Etat, mais aussi pour les automobilistes, les locataires, les propriétaires et les entreprises. Le 8 mars, NON à la taxe sur l'énergie!**

Le Parlement fédéral a rejeté cette initiative à une large majorité.

L'UDC, le PLR, le PDC, le PBD, le PEV et le PS ont unanimement dit NON à ce texte.

Le Conseil fédéral, l'économie, le patronat et les syndicats, l'agriculture, les propriétaires immobiliers et les associations automobiles y sont également opposés.



Céline Amaudruz  
Conseillère nationale  
UDC/GE



Raphaël Comte  
Conseiller aux Etats  
PLR/NE



Christophe Darbellay  
Conseiller national (VS)  
Président du PDC



Martin Landolt  
Conseiller national (GL)  
Président du PBD



Olivier Feller  
Conseiller national  
PLR/VD  
Secrétaire général de la  
Fédération romande  
immobilière



Pierrette Roulet-Grin  
Membre du Conseil d'ad-  
ministration TCS Suisse



Comité interpartis  
«Taxe sur l'énergie NON»  
Case postale 6136 - 3001 Berne  
info@taxe-energie-non.ch  
www.taxe-energie-non.ch

Taxe énergie  
**NON**

Votation du 8 mars 2015

# 5.- le litre d'essence?

## Coûts de l'énergie prohibitifs

5 francs par litre d'essence et des coûts de chauffage et d'électricité qui explosent ! La nouvelle taxe sur l'énergie pénaliserait lourdement les ménages et les régions périphériques.

## Financement des tâches de l'Etat fragilisé

Abolir la TVA, qui procure des recettes stables et représente la principale source de revenus de la Confédération, menace des tâches publiques importantes et nos assurances sociales.

## Produits d'exportation moins compétitifs

Avec une énergie fortement taxée, les produits suisses seraient moins compétitifs face à la concurrence étrangère. Notre prospérité est en jeu.



Taxe énergie  
**NON**

[www.taxe-energie-non.ch](http://www.taxe-energie-non.ch)

## Que veut l'initiative?

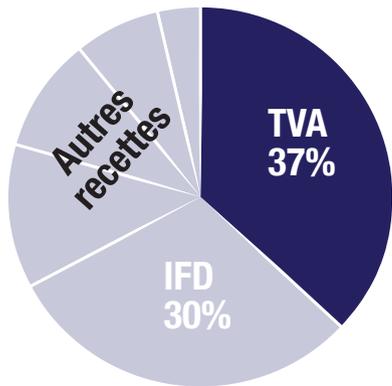
Les Vert'libéraux proposent de remplacer la TVA par une lourde taxe sur l'essence, le diesel, le mazout, le gaz et l'électricité. Ce bouleversement majeur aurait de lourdes conséquences pour les consommateurs et pour les finances publiques.

## Expérience risquée pour les prestations de l'Etat et les retraites

La TVA est la principale source de financement de la Confédération. Elle rapporte plus de 22 milliards de francs par année et permet entre autres de financer les transports publics, la formation, un système de santé de qualité ainsi que notre sécurité. La TVA est également vitale pour nos assurances sociales (AVS/AI). La supprimer c'est prendre un pari très risqué, d'autant que l'initiative se base sur un mécanisme boiteux.

L'initiative est fondamentalement mal construite. Si elle atteint son objectif et que la consommation d'énergie diminue, alors l'argent manque dans les caisses de l'État. Ce texte pose un dilemme insoluble, car il faut soit relever en permanence la taxe pour compenser la baisse des recettes, ou laisser la Confédération enregistrer des pertes financières massives. **Ne compromettons pas la stabilité des finances fédérales !**

## La TVA représente plus d'un tiers des recettes de la Confédération



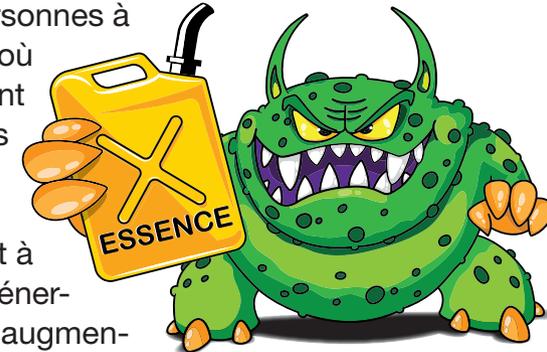
Source: DFF Comptes 2013

## 5 francs le litre d'essence et explosion du prix du chauffage et de l'électricité

Faire le plein coûtera bientôt 300 francs ! Pour compenser les plus de 22 milliards de francs que la TVA rapporte à la Confédération, la taxe sur l'essence, le diesel, le mazout, le gaz et l'électricité devra en effet être très élevée. Les ménages et les régions périphériques seront très durement touchés. Une taxe sur l'énergie pèserait encore plus fortement sur les personnes à faibles revenus dans la mesure où les coûts de l'énergie représentent une part plus importante de leurs budgets.

Et ce n'est qu'un début : au fur et à mesure que la consommation d'énergie baissera, il faudra sans cesse augmenter la taxe pour assurer des recettes fiscales suffisantes à l'État. C'est un cercle vicieux. **Ne transformons pas l'énergie en un produit de luxe !**

- **Essence**  
+ 3.-/litre
- **Mazout**  
+ 3.30/litre
- **Electricité**  
+ 33cts/kilowattheure



## Industrie et emplois sous pression

Une taxe aussi élevée sur l'énergie pèserait lourdement sur nos entreprises. Les produits suisses seraient automatiquement plus chers à l'étranger, car la Suisse serait le seul pays à pratiquer un tel système. Le tourisme d'achat s'accroîtrait, le tourisme à la pompe exploserait. Ainsi, l'initiative menace des emplois. Et c'est sans compter la complexité et la bureaucratie que ce mode de taxation induirait. **Ne mettons pas nos entreprises hors-jeu !**



# Initiative « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »

Etat: décembre 2014

## Les arguments du Conseil fédéral

**L'initiative revient à imposer une réforme précipitée du système énergétique, fondée sur une imposition à des taux excessifs. En l'espace de cinq ans, la taxe sur la valeur ajoutée doit être remplacée par une taxe sur l'énergie. Etant donné que cette imposition de l'énergie conduirait à une diminution de la consommation, le financement des tâches de la Confédération et des assurances sociales serait mis en péril. L'initiative pèserait d'un poids accru sur les entreprises présentes sur le marché international et les ménages à faible revenu. C'est pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement recommandent de la rejeter.**

L'initiative prévoit d'introduire une taxe sur les sources d'énergie non renouvelables telles que le pétrole, le gaz, le charbon et l'uranium. En contrepartie de l'introduction de cette taxe, l'initiative vise la suppression de la taxe sur la valeur ajoutée.

### **Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée possible uniquement en imposant l'énergie à des taux prohibitifs**

L'initiative propose une taxe sur l'énergie qui ne se base pas sur des objectifs en matière de climat et d'énergie, mais qui est conçue de manière à rapporter autant que la TVA. Or, la TVA, que l'initiative prévoit de supprimer, permettra de réaliser des recettes dépassant 23 milliards de francs en 2020.

Contrairement à la TVA, qui est prélevée pratiquement sur tous les produits consommés en Suisse, la taxe sur l'énergie ne serait perçue que sur quelques biens tels que le pétrole, le gaz, le charbon et l'uranium. Pour atteindre les mêmes recettes que celles de la TVA, il faudrait prélever des impôts très élevés sur ces biens. Selon une estimation grossière, la taxe sur l'énergie devrait s'élever en 2020 à 33 centimes par kilowattheure d'électricité, à environ 3,3 francs par litre d'huile de chauffage et à environ 3 francs par litre d'essence<sup>1</sup>. Pour atteindre les objectifs visés par le Conseil fédéral en vue de réduire les gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, il n'est pas nécessaire d'envisager des impôts aussi élevés.

---

<sup>1</sup> Source: Message du 20 novembre 2013 concernant l'initiative populaire «Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie» FF 2013 8089, ici 8112

## **Mise en péril du financement à long terme des tâches de la Confédération**

La taxe sur l'énergie augmenterait sensiblement les prix de l'huile de chauffage, de l'essence ou de l'électricité provenant notamment des centrales à charbon et des centrales nucléaires. Cela inciterait les ménages et les entreprises à réduire leur consommation d'énergie non renouvelable (= effet incitatif). Une consommation réduite entraînerait toutefois une baisse des recettes fiscales. Pour obtenir des recettes aussi élevées que celles de la TVA, les taux de la taxe sur l'énergie devraient être augmentés régulièrement par la suite. A l'heure actuelle, il n'est pas certain que la taxe sur l'énergie permette de dégager des recettes suffisamment élevées à moyen et à long terme.

La TVA constitue la principale source de recettes de la Confédération et joue un rôle de plus en plus important aussi pour les assurances sociales. Une partie des recettes fiscales est affectée au financement de certaines tâches: en 2013, par exemple, 2,8 milliards de francs ont été injectés dans l'AVS et plus de un milliard de francs dans l'AI. Si les recettes devaient baisser suite au remplacement de la TVA par une taxe sur l'énergie, les assurances sociales et la Confédération ne disposeraient que de moyens limités pour financer leurs tâches.

## **Pénalisation des entreprises actives sur le marché international**

Il est vrai que la suppression de la TVA entraîne un certain allègement de la charge administrative supportée par les entreprises. D'une manière générale toutefois, la charge supportée par l'économie augmenterait suite à l'initiative: à l'heure actuelle, l'exportation est exclue du champ de l'impôt de la TVA. Ainsi, aucune TVA n'est prélevée sur les prix des produits exportés. Le remplacement de la TVA par une taxe sur l'énergie créerait une situation nouvelle. Les entreprises, en particulier les entreprises exportatrices, devraient supporter des coûts énergétiques élevés qu'elles ne pourraient pas répercuter sur les prix des produits. Elles seraient par conséquent désavantagées par rapport à leurs concurrentes étrangères.

L'initiative veut remédier à ce problème en remboursant l'impôt lors de l'exportation d'énergie et en imposant l'«énergie grise»<sup>2</sup> lors de l'importation de produits. A l'heure actuelle, de telles mesures ne sont pratiquement pas réalisables dans le cadre des engagements internationaux de la Suisse (normes régissant le commerce international). De plus, elles seraient particulièrement coûteuses au niveau administratif.

## **Charge supplémentaire indésirable pour les ménages à faible revenu**

Si l'électricité, l'huile de chauffage, l'essence et d'autres biens d'usage courant renchérissent en raison de la taxe sur l'énergie, ce renchérissement se répercute proportionnellement plus fortement sur le budget des ménages à faible revenu que sur celui des ménages à revenu élevé. Les ménages à faible revenu devraient supporter une charge excessive. Cette charge supplémentaire ne serait pas non plus compensée par la suppression de la TVA.

## **La stratégie énergétique 2050 permet la transformation graduelle de l'approvisionnement énergétique**

Avec la stratégie énergétique 2050, dont le premier train de mesure est examiné à l'heure actuelle par le Parlement, le Conseil fédéral poursuit une meilleure voie, dont le but est de réduire les gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, tout en renforçant la production des énergies renouvelables. Lors de la deuxième étape de la stratégie énergétique 2050, il est prévu d'introduire, à partir de 2021, un système incitatif à base de taxes sur l'électricité, sur les combustibles et éventuellement également sur les carburants. Les actuelles mesures d'encouragement fondées notamment sur l'octroi de subventions aux énergies renouvelables et à l'assainissement des bâtiments seront donc progressivement

---

<sup>2</sup> Par énergie grise, il faut entendre la quantité d'énergie nécessaire à la fabrication, au transport, au stockage, à la vente et enfin à l'élimination d'un produit.

Initiative « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »

remplacées. Le système d'incitations fiscales prévu par le Conseil fédéral doit être supportable économiquement et socialement acceptable.

### **Une réforme précipitée de l'approvisionnement énergétique peut entraîner une crise économique**

L'initiative vise à transformer l'approvisionnement énergétique en l'espace de quelques années. Le danger qu'un changement rapide des conditions-cadres, par exemple, au niveau des prix, entraîne une crise économique et un taux de chômage élevé, ne peut pas être exclu.